

## BUDGETS CONSACRÉS AUX RÉSEAUX DE MESURE DE LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT

### MILIEUX 1

La Wallonie finance et gère divers réseaux de mesure et de suivi de l'état des composantes environnementales et des pressions qu'elles subissent, afin de répondre notamment aux exigences de la législation européenne. Ces réseaux remplissent différentes fonctions : alerte, contrôle des activités, protection de la santé et des écosystèmes, caractérisation des phénomènes (pour la validation de modèles p. ex.) ou encore évaluation de l'efficacité des mesures mises en œuvre.

#### Une gestion partagée

Les indicateurs présentés ici ont trait uniquement aux réseaux de mesure qui dépendent de la DGO3 et de l'AwAC et pour lesquelles des données étaient disponibles au 01/01/2016. Le Gouvernement wallon confie l'exploitation technique des réseaux les plus importants (air, eau, centres d'enfouissement technique...) à l'Institut scientifique de service public (ISSeP). Dans les autres cas, les réseaux sont gérés par la DGO3 avec l'appui scientifique des centres de recherches universitaires. Certains réseaux de mesures, suivis en interne par la DGO3, ne sont pas encore intégrés dans cet inventaire.

#### Des budgets en diminution

Sur la période 2000-2015, le budget total alloué aux réseaux de mesure de la qualité de l'environnement a doublé, pour atteindre 15,6 M€ en 2015. Environ 86 % de ce budget était consacré au contrôle et au suivi de la qualité de l'air et de l'eau. Plus de la moitié des montants alloués étaient destinés à couvrir les frais de personnel (55 %). Les frais généraux et les frais de fonctionnement représentaient 41 % du budget total. Cependant, des différences existent entre les réseaux,

notamment entre les réseaux fortement automatisés ou ceux reposant sur l'observation par des opérateurs de terrain ou nécessitant des analyses de laboratoire. Ainsi les réseaux fortement automatisés voient en moyenne 20 % de leur budget consacré aux frais de personnel et 76 % aux frais de fonctionnement, tandis que les réseaux reposant sur des observateurs de terrain ou nécessitant des analyses en laboratoire voient en moyenne 60 % de leur budget consacrés aux frais de personnel et 17 % aux frais de fonctionnement.

Depuis 2011, le budget total a diminué de 13 %, en raison notamment des restrictions budgétaires demandées aux services publics et suite aux investissements réalisés dans le passé afin de renforcer l'automatisation de certains réseaux.

#### Un nouvel outil de surveillance de la santé des forêts

L'Observatoire wallon de la santé des forêts (OWSF)<sup>1</sup> a été mis en place en 2012. Cet outil permet de maintenir une veille phytosanitaire des forêts wallonnes grâce à un réseau d'observateurs de terrain, reposant sur la collaboration du monde scientifique et de la DGO3.

<sup>1</sup> Plus d'info sur <http://owsf.environnement.wallonie.be>

Fig. MILIEUX 1-1 Budgets alloués aux principaux réseaux de mesure de la qualité de l'environnement en Wallonie

